

Nomenclature ACTES

5.1.1

**SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES
MENAGERES ET ASSIMILES DU CENTRE OUEST
SEINE-ET-MARNAIS**



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL

Séance du 27 MAI 2026

N° 15-26 – ELECTION DU PRESIDENT DU SMITOM LOMBRIC

Le 27 mai 2026 à 19h00, le Comité syndical du SMITOM-LOMBRIC, régulièrement convoqué le 20 mai 2026, s'est réuni à la Mairie du Mée sur Seine, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre YVROUD dans un premier temps puis sous la présidence de Monsieur Franck VERNIN.

Conformément aux dispositions applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité syndical.

Monsieur Thierry SEGURA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné secrétaire de séance et a accepté ses fonctions.

Présents avec droit de vote :

Gilles GROSLEVIN, Christian POTEAU, Régine BRAUN, Thibault FLINÉ, Nicolas GALLOT, Bénédikte HATTIER, Didier KERIGER, Marie-Charlotte NOUHAUD, Cyril PARUSSOLO, Nicolas PIERRET, Benjamin SERRE, Olivier THEOT, Yannick TORRES, Suzanne LHOMMEE, Olivier CHAPUS, Bernadette CUGNY, Alain AUZET, Emmanuel CATTIAU, Olivier CHAPLET, Morgan CONQ, Jean-Luc FARCY, Denis GOUET-YEM, Sébastien LEQUERTIER, Vijay-Damien POIRIER, Abdelkrim TABBOU, Josée ARGENTIN, Olivia CARMENT, Valérie CHARPENTIER, Eric CHOMAUDON, Olivier DELMER, Serge DURAND, Gérald GALLET, Dominique KUNDIG-BORDES, Jean MORLAIS, Christine PHILIPPE, Sébastien ROSIAK, Ghislain RUIZ, Thierry SEGURA, Christophe SIMON, Alain TRUCHON, Eliana VALENTE, Laurent VANSLEMBROUCK, Franck VERNIN, Lionel WALKER, Pierre YVROUD

Membres titulaire absents/excusés :

Isabelle COSTERIZANT, Yves COZE, Pascal GOUHOURY, Fanny MALVEZIN, Alain THIERY, Grégory AUBERT, Margaret DE GROOT, Germain DUPONT, Lalla Mina EL OUARGUI, Véronique CHAGNAT

Membres suppléants présents :

Alain MOMON, Stéphanie STRIPPE, Pierre LAINEY, Fabrice RENOUF, Thierry VANHOVE, Benoit BATON, Loïc DO NASCIMENTO, Romain SUINOT, Monica RADU, Maxelle THEVENIN, Bernard WATREMEZ

Nombre de Membres

En exercice: 59

Présents : 56

Votants: 44

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT DU SMITOM-LOMBRIC

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Notamment l'article L.5711-1, l'article L.5211-2 et L.2122-7,

Vu les statuts du SMITOM-LOMBRIC,

Notamment l'article 9,

Vu la désignation de Monsieur Pierre YVROUD, doyen d'âge de l'assemblée, en tant que Président de séance,

Vu la candidature de Monsieur Franck VERNIN au poste de Président du SMITOM-LOMBRIC pour la nouvelle mandature,

Le Comité Syndical procède au vote à bulletin secret et décide l'élection de Monsieur Franck VERNIN au poste de Président du SMITOM-LOMBRIC au scrutin uninominal secret à la majorité absolue au premier tour avec les résultats suivants.

Nombre de bulletins dans l'urne : 44

Nombre de voix pour Monsieur Franck VERNIN : 44

Nombre de bulletins blancs: 0

Le secrétaire



Thierry SEGURA

Le Président,



Franck VERNIN

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après transmission au contrôle de légalité le 10/06/26. et publication le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.